

Racket, et violences de mineur à mineur de 13 ans

Par danydoudoune, le 04/06/2011 à 18:50

Bonjour,

Je me permet de vous interpellez car je suis assez perplexe quant au dénouement de l'affaire qui touche mon fils de 13 ans, il s'est fait assez violemment agresser au sein de son lycée, pour se faire dérober sa montre. Je connais le nom de l'agresseur et j'ai appelé la gendarmerie, mais au niveau du lycée, aucune procédure n'a été mise à ma connaissance??? Est-ce normal? Est-ce que le lycée n'est pas responsable des enfants dans le courant de la journée, et est-ce qu'une procédure, ne doit-elle pas être ordonnée par le proviseur? C'est lui, qui normalement devait appeler les gendarmes? Si, mon fils, avec les menaces de représailles, se fait agresser, alors, que fait-on? C'est un réel cauchemards, j'aimerais savoir, les termes que je dois utiliser quand j'irai voir le proviseur, et le cas échéant, j'aimerais porter plainte contre le proviseur, pour non-assistance à mineur en danger....Ditesmoi, ce que je peux et ne peux pas faire, svp, merci.

Au niveau de l'agresseur, quels termes dois-je employer lors de mon dépôt de plainte pour être certaine qu'il en bave un moment, et surtout qu'il ne pétrifie plus mon fils? Il l'a immobilisé avec une clé dans le dos, le temps de lui dégraffer sa montre, qui lui a volée, et puis la roué de coups au épaules.... Il n'a que 13 ans.... Aidez-moi svp, ma fille, entre au lycée en septembre et j'ai assez peur de se qu'il pourrait faire à une fille pour avoir ce qu'il voulait.... Puisque ce n'est pas du genre à épargner 8 mois pour se gratifier de pouvoir se payer ce qu'il désire, non!, il se sert!!! Et ça au vu et au su de tous!!!!

Je vous remercie.

Mme Poucet

Par Domil, le 04/06/2011 à 19:16

Votre fils a-t-il signalé l'agression à la direction du lycée ?

Par fabrice58, le 05/06/2011 à 12:58

A cet âge, il s'agit plutôt du collège, s'il est dans un établissement qui en regroupe deux, c'est le principal du collège qui est concerné.

Cordialement

Par danydoudoune, le 05/06/2011 à 19:59

Bonjour, oui mon fils en a fait part à l'enseignante du moment et l'enseignante, à l'éducateur, mais je n'ai eu aucune nouvelle du collège, personne ne m'a avertie, ce sont des amies à mon fils, témoins de l'agression qui m'ont mise au courant du gros problème dont il était victime, et du vol de la montre!

C'est pourquoi, j'hallucine, de toute cette lenteur pendant laquelle, mon fils risque d'être à nouveau agressé, vu les menaces qu'il lui a faites, et la persécution avec laquelle il opère.

Par **Domil**, le **05/06/2011** à **20:06**

[citation]à l'éducateur,[/citation] l'éducateur ? Votre fils est dans un établissement d'éducation spéciale ?

Par danydoudoune, le 05/06/2011 à 20:14

non, enseignement classique, au surveillant si vous voulez!